

Le conseil est invité à se prononcer à ce sujet. Compte-tenu des places disponibles : 8, celui-ci donne son accord pour la demande formulée mais décide de réserver quelques places en cas de besoin urgent.

[Signatures]

— Séance du 14 mars 2008 —

Elections de la municipalité: Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et de trois adjoints.
L'an deux mille huit, le 14 mars à vingt heures trente, les nouveaux membres du Conseil Municipal élus à la suite des élections du 9 mars 2008 se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. Claude Digard, Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents: Yves et Mas Digard Claude, Belamatti Gerard, Dugland Frédéric, Motinier Vincent, Carlier Michel, Beaufort Damien, Costé Philippe, Thureau Jacqueline, Jacob Marie José, Philippon Maurielle, Renault Landrine, Vaillant Alaryse.

La séance a été ouverte sous la Présidence de M. Claude Digard, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection du 9 mars 2008 et a déclaré installer les onze nouveaux conseillers municipaux dans leurs fonctions.

M. Gerard Belamatti, le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris ensuite de la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Carlier Michel.

Election du Maire:

1^{er} tour de scrutin: Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

Votants: 11 suffrages exprimés. 11 majorité absolue: 6
A obtenu: M. Gerard Belamatti: 11 voix



DÉLIBÉRATION

OBJET

M. Gerard Pelamatti ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé élu Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions. La séance du Conseil Municipal s'est poursuivie sous sa présidence.

Election du 1^{er} adjoint:

1^{er} tour de scrutin: Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

votants: 11 suffrages exprimés. 11 majorité absolue: 6
A obtenu: M. Frédéric Dugland 11 voix
M. Frédéric Dugland ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 2^{em}e adjoint:

1^{er} tour de scrutin: Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

votants: 11 suffrages exprimés. 11 majorité absolue: 6
A obtenu: M. Vincent Métivier: 11 voix
M. Vincent Métivier ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 2^{em}e adjoint et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 3^{em}e adjoint

1^{er} tour de scrutin: Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

votants: 11 suffrages exprimés. 11 majorité absolue 6
A obtenu: M. Michel Carlier: 11 voix
M. Carlier Michel ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 3^{em}e adjoint et est immédiatement installé dans ses fonctions.

[Handwritten signatures: Pelamatti, Dugland, Métivier, Carlier, H. Philippe, M. Benoit]

Séance du 20 Mars 2008